

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-CF732

présenté par

M. Vannier, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Walter

ARTICLE 27

ÉTAT B

Mission « Enseignement scolaire »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré	0	0
Enseignement scolaire public du second degré	0	0
Vie de l'élève	115 000 000	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	115 000 000
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	0
Enseignement technique agricole	0	0
TOTAUX	115 000 000	115 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

« Par cet amendement, nous proposons d'augmenter le nombre d'accompagnants d'enfants en situation de handicap (AESH).

La promesse d'inclusion n'est pas tenue, faute de personnels d'accompagnement en nombre suffisant. De nombreux enfants ne bénéficient pas de l'accompagnement dont ils ont besoin, indiqué sur leur notification de la MDPH. Certains enfants qui devraient être accompagnés à temps plein doivent partager une AESH, voire ne pas en avoir du tout. Cette situation est pénalisante pour les enfants eux-mêmes mais aussi pour les autres enfants de leur classe et rend très difficile les conditions de travail des enseignants qui doivent faire face à des difficultés sans bénéficier d'aucun soutien.

4000 postes seront créés en septembre prochain mais les besoins non satisfaits sont tels que cela ne sera pas suffisant.

Pour respecter les règles de recevabilité financière, nous proposons nous proposons un transfert de crédits à hauteur de transférer à hauteur de 115 millions d'euros (en AE et en CP) de l'action 09 « Fonctionnement des établissements » du programme 139 « Enseignement privé du premier et du second degré » vers l'action 03 « « Inclusion scolaire des élèves en situation de handicap » » du programme 230 « « Vie de l'élève » ». Nous appelons le Gouvernement à lever ce gage.

»